

Commune de Serqueux

Tarifs branchement neuf pour l'assainissement

Libellé	Unité	Prix HT
1. Organisation du chantier		
1.1 Préparation de chantier : prospection, reconnaissance et définition du tracé, obtention DICT et autorisations de voirie, établissement du devis, implantation du tracé et piquetage pendant la durée des travaux, recherche de la conduite existante	Forfait	30,00 €
1.2 Installation de chantier : amenée-repli du matériel, signalisation, protection du chantier	Forfait	30,00 €
1.3 Travaux ponctuels de localisation de réseau enterré réalisés avant l'exécution des travaux proprement dit par des techniques de terrassement mécaniques et manuelles répondant aux dispositions du guide technique prévu à l'article R 554-29 du code de l'environnement	unité de sondage	120,00 €
1.4 Carottage sur enrobé en vue recherche amiante, yc frais d'analyse	unité de sondage	850,00 €
1.5 Plus-value pour gestion des déchets amiantés, yc procédure de retrait et évacuation avec application des règles en vigueur par une entreprise disposant du matériel spécifique et des qualifications et agrément (minimum de facturation : 1 ml)	ml	1 190,00 €
1.6 Dossier de récolement classe A, y compris frais de géolocalisation	Forfait	45,00 €
2. Piquage sur collecteur principal au moyen du té ou d'une culotte ou raccordement avec carottage sur regard de visite.	L'unité	270,00 €
3. Fourniture et mise en place d'un regard de branchement à passage direct, y compris la réhausse, le tampon de fermeture hydraulique, les coudes au 1/8° maximum nécessaires, et le départ bouchonné vers particulier sur 1 ml.	L'unité	290,00 €
4. Terrassement hors blindage éventuel, croisement d'obstacle, passage de mur, lit de sable, remblai en matériaux adaptés compactés et réfection définitive :		
4.1 - > en terrain empierré ou non revêtu	ml	117,00 €
4.2 - > sous chaussée ou trottoir revêtu en bicouche	ml	127,00 €
4.3 - > sous chaussée ou trottoir revêtu d'enrobé	ml	137,00 €
5. Fourniture et pose de canalisation P.V.C., DN 160 mm, série CR8 :	ml	16,00 €
6. P.V. pour blindage.		
6.1 - Blindage semi-jointif		
6.11. - Pour tranchée de profondeur supérieure à 1.30 m et inférieure à 2.50 m	ml	130,00 €
6.12. - Pour tranchée de profondeur comprise entre 2.50 m et 5.00 m	ml	205,00 €
6.2. - Blindage jointif		
6.21. - Pour tranchée de profondeur 2.50 m	ml	180,00 €
6.22. - Pour tranchée de profondeur comprise entre 2.50 m et 5.00 m	ml	260,00 €
7. P.V. pour rocher compact nécessitant l'utilisation du marteau pneumatique ou du B.R.H.	Forfait	200,00 €
8. P.V. pour pompage à un débit continu supérieur à 25 m3/h	Forfait	280,00 €
9. Contrôle des branchements en parties privées	Forfait	90,00 €